

Fiche de données de sécurité

NOTE: L'accès à cette Fiche de données de sécurité (FDS) par le biais de notre site Internet ne constitue par la délivrance d'un exemplaire contrôlé dans le cadre de la législation de l'UE. Pour qu'un tel exemplaire vous soit délivré, contacter Rentokil Initial à l'adresse donnée ci-dessous par téléphone, télécopie ou par écrit. Pour confirmer que la version de la FDS est la toute dernière pour le présent produit, consulter l'Internet: www.ri-research.com et cliquer sur Informations techniques / Sécurité Produit.

REVISION (Cf. case 16)

Edition : 03 01 : 11 : 2006

1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET SOCIETE	
Nom du Produit	CARTOUCHE D'AIRFRESH II- FRESH CITRUS A
Description	Liquide parfumé clair et jaune à utiliser dans les systèmes Initial Airfresh.
Société Fabricante	Rentokil Initial Supplies, Webber Road, Knowsley Industrial Park, Liverpool, L33 7SR. Royaume-Uni. Pour toutes demandes d'informations courantes téléphoner au +44(0)151 5485050. Pour toutes demandes d'informations sur la sécurité ou les règlements téléphoner au +44(0)1342 833022. Importé par : Initial BTB S.A. 145 rue de Billancourt 92514 Boulogne Billancourt Cedex Tel : +33(0)147123400.

2 IDENTIFICATION DES DANGERS POTENTIELS
Classification (Fourniture – Utilisation) : Conformément a la Directive CE 1999/45.
Non classifié.
Effets préjudiciables physiques, chimiques, significatifs pour la santé des êtres humains et environnementaux (Cf. aussi case 11):
Peut produire une irritation minimale de la peau suite à un contact prolongé. En cas d'ingestion, risque d'irriter l'appareil digestif. L'inhalation excessive des émanations risque d'irriter l'appareil respiratoire. Aucun autre effet préjudiciable significatif attendu dans des conditions normales de manutention et d'utilisation.

3 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES INGREDIENTS (CF. AUSSI CASE 16)		
%p/p	Nom Courant*/Chimique, Elincs/Einecs et CAS des ingrédients	Classification CE 1999/45
> 2.5 ≤ 10.0	2-méthylundécanal EINECS : 203-765-0 CAS : 110-41-8	: R52/53
≤ 1.0	acétate de citronellyle* / 3,7-diméthyl-6-en-1-yl acétate EINECS : 205-775-0 CAS : 150-84-5	X _i : R38
≤ 1.0	3-méthyl-5-phényl pentanol EINECS: 259-461-3 CAS: 55066-48-3	X _i : R41
> 2.5 ≤ 10.0	α-Terpéneol (essence de muguet) P-menth-1-ène-8-ol EINECS : 202-680-6 CAS : 98-55-5	X _i : R38

CARTOUCHE D'AIRFRESH II – FRESH CITRUS A

4 MESURES DE PREMIERS SECOURS (CF. AUSSI “ EFFETS PREJUDICABLES ” DANS CASE 2)

Inhalation	Sortir le patient à l'air libre, le maintenir au chaud et au repos. Prendre des mesures de soutien s'il y a lieu et demander conseil à un médecin.
Contact avec les yeux	Rincer l'œil affecté avec de l'eau courante claire, ou un collyre, pendant au moins 15 minutes en maintenant les paupières bien écartées. Rincer toute la surface et ne pas laisser ce qui s'écoule contaminer l'œil non affecté. Demander conseil à un médecin.
Contact avec la peau	Retirer et laver immédiatement les vêtements contaminés. Laver à fond la surface affectée avec du savon et de l'eau. Si le patient se sent mal, demander conseil à un médecin.
Ingestion	NE PAS faire vomir. Si inconscient, mettre dans la position de récupération et prendre des mesures de soutien s'il y a lieu. Si conscient, donner au patient jusqu'à ½ litre d'eau à boire. Demander conseil à un médecin.
Equipements de secours suggérés	Des équipements de secours appropriés doivent être fournis.
Note au médecin	Formule déposée dans les centres antipoisons français (Paris, Lyon, Marseille).

5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Type d'extincteur	Utiliser du gaz carbonique, de la mousse, de l'eau ou des extincteurs à poudre inerte. NE PAS UTILISER de jet d'eau.
Procédures spéciales de lutte contre l'incendie	Porter des équipements de protection individuelle appropriés.
Dangers spéciaux d'exposition	Du monoxyde de carbone et des composés organiques non identifiés peuvent être formés au cours de la combustion.

6 MESURES EN CAS DE DEVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles (Cf. aussi case 8)	Porter des équipements de protection individuelle appropriés.
Précautions environnementales	NE PAS contaminer les cours d'eau ou le sol.
Procédure de nettoyage (Cf. aussi case 13)	Absorber le déversement avec un matériau inerte, tel que sable, terre ou sciure. Transférer dans un conteneur approprié en vue d'une mise en décharge ultérieure.

7 MANUTENTION ET STOCKAGE (CF. AUSSI CASE 8)

Manutention	Aucune prescription de manutention spécifique.
Stockage	Stocker dans le conteneur d'origine dans un lieu frais, sec, aéré hors de portée des enfants et à l'écart de toute nourriture, boisson et aliments pour animaux.

8 CONTROLES D'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

Norme d'exposition - Directive CE/98/24 (1^e Directive IOELV)	Non assigné.
Contrôles d'ingenierie	Lorsqu'il peut y avoir exposition, des contrôles d'ingénierie, plutôt que la fourniture d'équipements de protection individuelle (EPI), devraient être utilisés. Une fois l'évaluation des risques effectuée, les EPI suivants peuvent être nécessaires:
Protection des yeux	Aucune nécessaire dans des conditions de travail normales
Protection des mains	Porter des gants appropriés.
Protection de la peau	Aucune nécessaire dans des conditions de travail normales
Protection respiratoire	Aucune nécessaire dans des conditions de travail normales
Contrôles Environnementaux d'exposition	Utiliser uniquement conformément aux instructions données. Une évaluation écologique des dangers n'indique pas de restrictions spécifiques quant à un rejet environnemental.

9 PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Apparence et odeur	Liquide parfumé clair et jaune.		
pH	Non applicable.	Solubilité dans l'eau	Non déterminé.
Gravité spécifique	1.0 à 20°C	Solubilité dans d'autres solvants	Non déterminé.
Point d'éclair	87°C (en vase clos).	Propriétés explosives	Aucun.
Inflammabilité	Non inflammable.	Combustibilité	Combustible.
Point d'ébullition/plage	Non déterminé.	Propriétés oxydantes	Aucun n'a prévu.
Densité de vapeur	Non déterminé.	Taux d'évaporation	Non déterminé.
Pression de vapeur	Non déterminé.	Coefficient de Partage	Non applicable.
Viscosité	Non déterminé.	Autres données	Aucune.

CARTOUCHE D'AIRFRESH II – FRESH CITRUS A

10 STABILITE ET REACTIVITE

Conditions à éviter	Eviter les températures extrêmes, telles qu'inférieures à 0°C et supérieures à 40°C.
Materiaux à éviter	Eviter le contact avec les matières oxydantes fortes.
Produits de dégradation dangereux	Du monoxyde de carbone et des composés organiques non identifiés peuvent être formés au cours de la combustion.

11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES (CF. AUSSI CASE 2)

Toxicité aigüe	orale inhalation	En cas d'ingestion, risque d'irriter l'appareil digestif. Non déterminé.
Corrosivité/ Irritation	cutanée peau yeux voies respiratoires	Non déterminé. Peut irriter la peau. Peut irriter les yeux. L'inhalation excessive des émanations risque d'irriter l'appareil respiratoire.
Sensibilisation	Peau respiratoire	Ne contient aucun sensibilisateur de la peau connus. Ne contient aucun sensibilisateur respiratoire connus.
Toxicité à doses répétées		Le produit ne contient aucun composant connu comme ayant des effets associés à une toxicité à doses répétées.
Mutagénicité		Le produit ne contient aucun composant connu comme ayant un effet mutagène.
Cancérogénicité		Le produit ne contient aucun composant connu comme ayant un effet carcinogène.
Toxicité de la reproduction	Fertilité Développement	Le produit ne contient aucun composant connu comme ayant un effet sur la fertilité. Le produit ne contient aucun composant connu comme étant toxique pour le système reproductif.
Autres information		Aucune connue.

12 INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Informations générales	Le profil écotoxicologique complet du présent produit n'a pas été évalué. Ne pas contaminer l'environnement.
Données d'écotoxicité	Non déterminé.
Mobilité	Non déterminé.
(de constituants appropriés)	
Persistance et dégradabilité (de constituants appropriés)	Non déterminé.
Potentiel Bioaccumulatif (de constituants appropriés)	Non déterminé.
Considérations Environnementales	NE PAS contaminer les cours d'eau ou le sol. Le 2-méthylundécanal dans le présent produit est classé comme étant nocif pour les organismes aquatiques et peut causer des effets préjudiciables à long terme en milieu aquatique. Par conséquent, il faut être très vigilant et éviter tout rejet et la contamination ultérieure du milieu aquatique.
Autres effets préjudiciables	Aucun connue.

13 CONSIDERATIONS DE MISE EN DECHARGE

Mise en décharge de déchets / conteneurs:	Dans les circonstances normales, les conteneurs de déchets / vides seront mis en décharge par Rentokil Initial.
Classification des Ingrédients. (Directive du Conseil 91/689/CE, Décision de la Commission 2000/532/CE (amendé) Décision de la Commission 2001/118/CE))	<u>Code Danger</u> : Non classifié. <u>Composants rendant les déchets dangereux</u> <u>Concentrations (%)</u> : Non exigé
Note relative à la mise en décharge	La mise en décharge doit s'effectuer conformément aux prescriptions locales, départementales ou nationales

14 INFORMATIONS TRANSPORT (INTERNATIONAL A MOINS D'INDICATIONS CONTRAIRES)				
No UN	Non classifié.	No Reference Tremcard	Non exigé.	CODE RIS CS60093
Catégorie de transport	Non exigé.	UK Hazchem EAC	Non exigé.	
ADR 2005 (route internationale)	Classe Non exigé.	ADR HIN	Non exigé.	ETIQUETTES Non exigé.
Nom d'expédition correct	Non exigé.			
Exceptions - Quantité limitée	Non exigé.			
Prescriptions spéciales	Non exigé.		Groupe emballage Non exigé.	
IMDG 2004 (mer)	Classe Non exigé.	IMDG EMS	Non exigé.	Non exigé.
Nom d'expédition correct	Non exigé.			
Exceptions - Quantité limitée	Non exigé.			
Prescriptions spéciales	Non exigé.		Groupe emballage Non exigé.	
Note de Transport	Les prescriptions locales, départementales ou nationales peuvent s'appliquer au transport du présent produit.			

15 Informations réglementaires (informations d'hygiène et de sécurité (cf. aussi case 2))	
Phrases de sécurité	Non exigé.
Phrases d'étiquetage supplémentaires	Fiche de données de sécurité disponible sur demande à l'intention des utilisateurs professionnels.
Législation	Marquage conforme à Directive 1999/45/CE.

16 AUTRES INFORMATIONS et indication de révisions	
Informations sur l'emballage	Une bouteille plastique opaque de 50 mL scellée par un bouchon métallisé plastifié. Fournie dans une boîte en carton extérieure contenant 30 bouteilles.
Révisions	Des changements ont été apportés au contenu des cases 02, 03, 07, 08, 09, 11, 15 & 16 (comme indiqué par les lignes épaisses sur le côté gauche des cases) comparé à l' édition 02.
Texte des phrases de risque (De la case 3 – Ceci concerne uniquement les ingrédients. Cf. la case 2 pour les phrases de risque du produit)	R38 : Irritant pour la peau. R41 : Risque de lésions oculaires graves. R52/53 : Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

SDS 674-04

CARTOUCHE D'AIRFRESH II – FRESH CITRUS A

No FDS : 674FRA

Edition : 03

01 : 11 : 2006

Page 4 / 4

Avant d'utiliser tout produit, il faut s'assurer que son étiquette a été lue et comprise.

Les informations contenues dans la présente Fiche de données de sécurité sont, à notre connaissance, exactes et fiables au moment de leur publication. Les informations concernent uniquement le matériau spécifique désigné dans la présente Fiche de données de sécurité et peuvent ne pas être valables pour un tel matériau s'il est utilisé en association avec tout autre matériau(x) ou pour toute autre utilisation que ce qui est spécifié sur ce point. Rentokil Initial UK Ltd n'est pas responsable de l'utilisation du présent produit pour tout autre objet que ce qui est décrit dans la présente Fiche de données de sécurité. Ceci n'affecte aucunement vos droits légaux. L'utilisateur est responsable de s'assurer que de telles informations sont appropriées dans leur totalité compte tenu de sa propre utilisation.

Copyright © (2006) Rentokil Initial plc, R&D, Felcourt, East Grinstead, West Sussex. RH19 2JY. Royaume-Uni.

Téléphone: +44 (0) 1342 833022 Télécopie: +44 (0) 1342 326229 Internet: www.ri-research.com